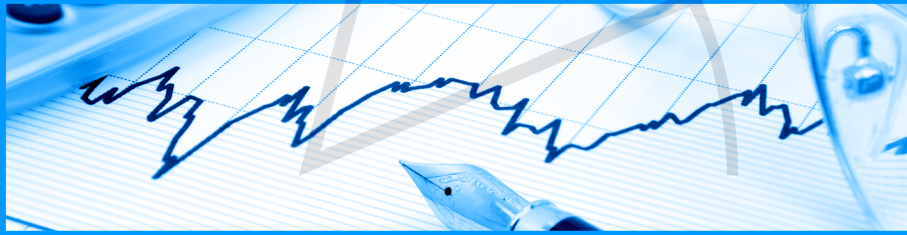


Insee Conjoncture

Auvergne-Rhône-Alpes



N° 18

Juin 2019

Le bilan économique Une année 2018 favorable pour l'économie régionale

Les différentes analyses de ce bilan économique 2018 ont été rédigées par l'Insee avec la contribution de plusieurs services de l'État (Direccte, Dreal, Draaf, Cerc Auvergne-Rhône-Alpes) et de la Banque de France. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal)

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)



Direction régionale de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee)

Cellule Économique Régionale de la Construction (Cerc)

Direction des Affaires Régionales de la Banque de France - Lyon

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de mars à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

nd : données non disponibles

/// : absence de donnée due à la nature des choses

e : estimation

p : données provisoires

r : résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s : résultat non significatif

€ : euro

M : million

Md : milliard

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale Une année 2018 favorable pour l'économie régionale	4
Contexte national L'économie française en ralentissement	5
Emploi La région passe le seuil des 3 millions de salariés	6
Chômage Léger recul du chômage mais plus de chômeurs de longue durée	8
Démographie d'entreprises Les créations d'entreprises en plein essor	10
Construction L'activité reste orientée à la hausse malgré le repli du secteur résidentiel	12
Transports Le trafic continue d'augmenter sur les routes et dans les airs	14
Tourisme La fréquentation se maintient à un niveau élevé	16
Conjoncture agricole De nombreuses productions marquées par une météo atypique	18
Énergie-climat Une pollution à l'ozone qui persiste	20
Crédit Une distribution dynamique des crédits en 2018	22
Définitions	24

Avant-propos

Comme chaque année, le bilan économique Auvergne-Rhône-Alpes brosse le panorama de la situation de notre région. Fruit des contributions de chaque expert dans son domaine, il offre un éclairage complet et précis destiné à l'ensemble des décideurs. Je remercie chaleureusement l'ensemble des rédacteurs d'avoir apporté sa contribution à cet édifice commun.

L'année 2018 s'est inscrite dans la lignée des trois années précédentes. L'emploi régional dépasse les 3 millions de salariés, avec une création nette de 22 000 emplois durant l'année écoulée. En corollaire, le chômage poursuit une lente décrue. Même si encore 7,5 % de la population active est sans emploi, ce taux reste nettement inférieur à celui que connaît le niveau national.

L'année 2018 restera également marquée par un record de créations d'entreprises dans la région (près de 82 000) et une fréquentation touristique toujours plus forte (36 millions de nuitées). Les crédits distribués, signe là aussi d'une riche activité économique, restent résolument orientés à la hausse.

L'année 2018 a cependant été plus mitigée dans les secteurs agricole et de la construction, même si certains sous-secteurs ont pu enregistrer, ici ou là, de bons résultats.

L'ensemble de ces statistiques prouvent que notre économie régionale dans sa diversité se porte bien, même si tous les stigmates de la crise de 2008 ne sont pas encore totalement effacés. Je formule donc le vœu que ces analyses, ici réunies, soient utiles, partagées et discutées par le plus grand nombre.

Bonne lecture !

Jean-Philippe GROUTHIER
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Synthèse régionale

Une année 2018 favorable pour l'économie régionale

Aude Lécroart, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2018, l'économie poursuit sa dynamique en Auvergne-Rhône-Alpes, sur la lancée de l'année précédente. L'emploi salarié continue de croître et le chômage poursuit son recul. Les créations d'entreprises atteignent un nouveau record et concernent tous les secteurs. Celui de la construction est cependant marqué par un repli du secteur résidentiel. Le transport est dynamique avec un trafic routier et aérien à nouveau en hausse. La fréquentation touristique de la région reste très élevée, avec toutefois une augmentation plus modérée qu'en 2017. Le bilan est plus contrasté pour l'agriculture, en lien avec des conditions climatiques difficiles.

L'emploi poursuit sa dynamique

L'emploi reste vaillant dans la région, qui dépasse le seuil des 3 millions de salariés fin 2018. Le Rhône est le principal moteur de cette croissance. La construction et l'industrie accélèrent, confirmant ainsi la reprise amorcée en 2017. Le tertiaire marchand poursuit sa dynamique positive et continue d'être moteur de l'emploi régional. Seuls le secteur tertiaire non marchand et l'intérim sont en recul.

Léger recul du chômage

Fin 2018, le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 7,5 %, en léger recul par rapport à 2017. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité inscrits à Pôle emploi baisse sur un an, sauf chez les jeunes. Les personnes cumulant une situation d'emploi et de chômage sont en revanche un peu plus nombreuses. Le nombre de chômeurs de longue durée continue d'augmenter en 2018.

Record de créations d'entreprises

Comme au niveau national, les créations d'entreprises ont connu à nouveau une nette accélération en 2018 (+ 17 %). Tous les secteurs sont concernés, en particulier celui de l'industrie, en difficulté en 2017.

La hausse concerne l'ensemble des départements de la région. Le dynamisme des micro-entreprises contribue fortement à ce niveau record, sans compter celui des entreprises individuelles. Les défaillances continuent de diminuer.

La construction reste orientée à la hausse malgré un repli du secteur résidentiel

Après une forte croissance ces deux dernières années, la construction de logements résidentiels s'oriente de nouveau à la baisse en 2018. Cela concerne aussi bien le parc privé pour les ménages cherchant à se loger ou à investir que le parc social. En revanche, la construction de locaux non résidentiels, les travaux publics et les matériaux sont en progression. L'entretien-rénovation maintient son activité. La situation de l'emploi reste globalement favorable dans le secteur.

Un trafic routier et aérien en hausse

Les immatriculations de véhicules neufs continuent d'augmenter pour atteindre un niveau très élevé. Le diesel séduit désormais moins que l'essence. Le trafic aérien connaît à nouveau une année record, aussi bien en termes de passagers que de fret transportés. Le transport routier français de marchandises sur longue distance progresse, porté par les échanges intra-régionaux toujours en croissance.

Une fréquentation touristique encore élevée

En 2018, la fréquentation touristique de la région dépasse pour la deuxième année consécutive le seuil des 36 millions de nuitées. Toutefois, la hausse est plus modérée (+ 0,2 %) qu'en 2017. Contrairement à l'année précédente, la fréquentation baisse légèrement dans les campings. Celle des hôtels progresse davantage, soutenue par le regain de la clientèle provenant de l'étranger. La part

de la clientèle d'affaires baisse pour la première fois depuis trois ans.

Des productions agricoles marquées par une météo atypique

L'année 2018 est marquée par un hiver et un printemps humides, tandis que l'été et l'automne sont particulièrement secs et chauds. Ces conditions climatiques sont peu favorables aux céréales ainsi qu'aux fruits et légumes, provoquant des prix en hausse. En revanche, la vendange est abondante et de qualité. La situation est correcte pour les éleveurs laitiers. Le porc et les bovins de boucherie peinent à être valorisés à des cours rémunérateurs.

Une pollution à l'ozone qui persiste

La pollution aux particules fines continue de baisser en 2018. Toutefois, la concentration d'ozone évolue peu, favorisée par les températures élevées. La consommation d'électricité diminue, en lien avec les conditions météo et les meilleures performances énergétiques des appareils électriques. Après avoir chuté en 2017, la production d'électricité renouvelable rebondit en 2018 dans la région. En particulier, la production hydraulique bénéficie de ressources en eau plus abondantes qu'en 2017. Par ailleurs, la filière photovoltaïque connaît une forte croissance.

Une distribution des crédits toujours dynamique

La distribution des crédits en Auvergne-Rhône-Alpes reste encore vigoureuse en 2018 (+ 6,5 %). Elle est un peu plus forte que celle constatée au plan national. La croissance des crédits à l'habitat et à l'équipement expliquent en grande partie cette dynamique. Le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent plus de la moitié de la distribution des crédits au plan régional, en raison de leur poids économique.

Contexte national

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

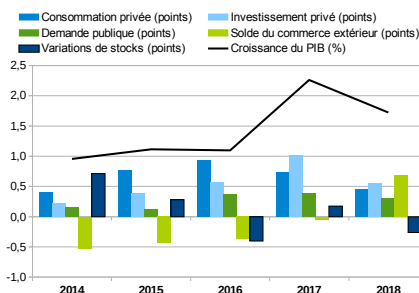
En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'essouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au *Brexit*.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (+ 2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %, *figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

1 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB

Variations annuelles du PIB (en %) et contributions (en points)



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

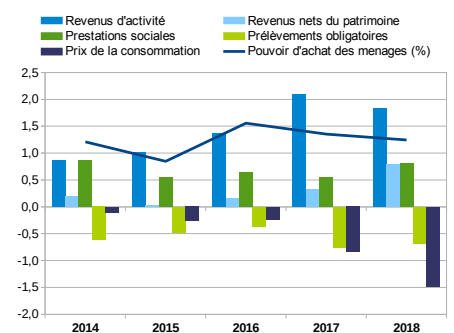
L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4^e trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (*figure 2*). Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG – cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment).

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

Variations annuelles du pouvoir d'achat des ménages (en %) et contributions (en points)



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

Emploi

La région passe le seuil des 3 millions de salariés

L'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes reste vaillant en 2018 et devance le niveau national. La construction et l'industrie accélèrent après une année déjà bien énergétique. Le tertiaire marchand poursuit sa dynamique positive et continue d'être moteur de l'emploi régional. Seuls le tertiaire non marchand et l'intérim sont en recul.

Frédéric Lahi, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Après une année 2017 positive pour l'emploi salarié, la région est restée dynamique et a atteint de nouveaux records. Fin 2018, Auvergne-Rhône-Alpes compte 3 018 000 salariés, soit une hausse de 21 900 emplois sur l'année (+ 0,7 %). L'évolution en France hors Mayotte est à peine plus limitée (+ 0,6 %, *figure 1*). Dans la région, plus des trois quarts des salariés relèvent du secteur privé, où l'emploi progresse de 1,0 %. À l'inverse, il est en légère régression dans le public (- 0,2 %).

Le Rhône est le principal moteur de cette croissance. Il concentre près du tiers des emplois régionaux et leur nombre augmente de 1,8 %, hausse la plus élevée de la région (*figure 2*). Il garde dans son sillage l'Isère et la Savoie (respectivement + 0,8 % et + 0,7 %). La Haute-Loire, l'Ardèche et l'Allier enregistrent des reculs compris entre - 0,1 % et - 0,7 %.

La construction et l'industrie restent vigoureuses

Dans la région, 178 000 salariés travaillent dans la construction. Le secteur reste créateur d'emplois et bondit de 1,9 % en 2018 (*figure 3*), une évolution équivalente au niveau national. Il maintient ainsi la dynamique positive débutée en 2017. Cette croissance est portée par les départements les plus pourvoyeurs d'emplois du secteur, notamment le Rhône (+ 3,7 %), la Haute-Savoie (+ 2,1 %) et l'Isère (+ 1,9 %). La

Haute-Loire, l'Ardèche et l'Allier sont toutefois à la baisse.

Après plusieurs années de déclin, l'emploi industriel d'Auvergne-Rhône-Alpes a amorcé une reprise mi-2017, qui s'est maintenue en 2018. L'emploi y croît de 0,9 % sur l'année, un rythme trois fois plus prononcé qu'au niveau national, grâce notamment à un bon quatrième trimestre. Le Puy-de-Dôme est le seul département en repli (- 1,1 %) dans ce secteur. La Drôme, l'Allier et la Haute-Savoie sont particulièrement allants avec des hausses de 1,4 % ou plus.

Toutes les industries de la région sont à la hausse, notamment les matériels de transport ainsi que le secteur « énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage » qui augmentent tous deux de 1,7 %. L'industrie agroalimentaire progresse de 1,2 %, portée par l'Isère, la Drôme et les deux Savoie. Les « autres branches industrielles », qui comprennent notamment les industries pharmaceutiques, chimiques et textiles, s'accroissent de 0,8 %. Elles représentent plus de la moitié des emplois industriels.

Le tertiaire tiré vers le haut par les services marchands

En 2018, les services marchands hors intérim gardent le cap des années précédentes et progressent de 1,4 % (*figure 4*), à une cadence plus élevée qu'en France (+ 1,2 %). Avec 18 000 emplois de plus sur l'année, ils totalisent 1,29 million de salariés dans la région. Plus de la moitié

d'entre eux se trouvent dans l'Isère, la Haute-Savoie et le Rhône. Dans ce dernier, la hausse de 2,6 % équivaut à 11 500 créations d'emplois. À l'inverse, le Cantal, la Haute-Loire et l'Allier sont à la baisse (entre - 0,4 % et - 1,3 %).

Le secteur de l'information et de la communication progresse très fortement sur l'année (+ 5,0 %) grâce à un second semestre 2018 particulièrement favorable. L'hébergement-restauration augmente de 2,1 %, poussé par les départements de l'Ain, de la Savoie et du Rhône. Les services immobiliers et les services aux ménages sont les seuls secteurs en déclin.

Le tertiaire non marchand perd 1 500 salariés dans la région (- 0,2 %). Ce repli s'inscrit dans la tendance nationale (- 0,1 %) et dans un contexte de suppression des contrats aidés. Seul le Rhône progresse de manière notable (+ 0,5 %) et les deux Savoie plus timidement (+ 0,1 % et + 0,2 %). Les autres départements sont stables ou en retrait (jusqu'à - 1,0 % pour la Drôme et l'Allier).

L'intérim en net recul

Après trois ans de croissance particulièrement dynamique, l'emploi intérimaire connaît un repli de 2,3 % sur l'année 2018. Le déclin est toutefois moins marqué qu'en France où il atteint - 3,3 %. Les baisses sont importantes dans l'Allier (- 6,2 %), la Haute-Savoie (- 7,7 %) et la Drôme (- 10,0 %) et ne sont pas compensées par la progression du Rhône (+ 1,0 %). ■

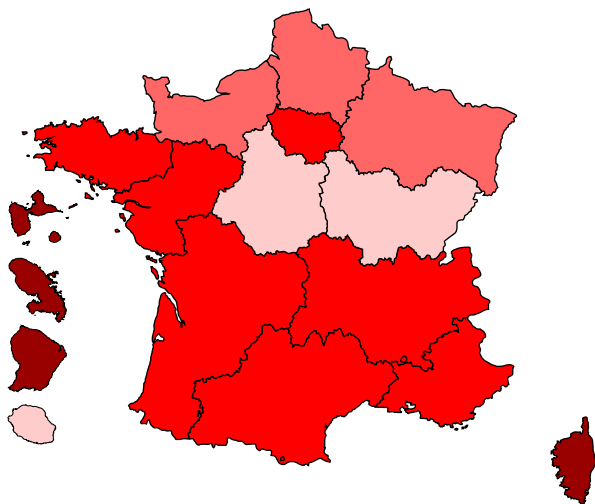
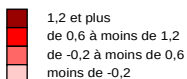
Pour en savoir plus

- Site internet Insee : <http://www.insee.fr> (thème Travail - Emploi)

1 L'emploi salarié total augmente de 0,7 % dans la région

Évolution régionale de l'emploi salarié total

France hors Mayotte : 0,6 %
Glissement annuel 2018-2017 (en %)



Note : données CVS.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

3 L'industrie et la construction accélèrent

Emploi salarié total par secteur d'activité

Secteur d'activité - NAF rév.2, 2008	Effectifs au T4 2018 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		Glissement annuel moyen 2017/2012 (1) (en %)	
		Auvergne- Rhône-Alpes	France hors Mayotte	Auvergne- Rhône-Alpes	France hors Mayotte
Agriculture	25,7	+ 2,7	+ 1,9	+ 2,6	+ 1,0
Industrie	484,4	+ 0,9	+ 0,3	- 0,5	- 0,8
Industrie agro-alimentaire	63,9	+ 1,2	+ 0,4	+ 1,0	+ 0,4
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	50,2	+ 1,7	+ 0,9	- 0,4	- 0,6
Biens d'équipements	82,7	+ 0,3	+ 0,1	- 1,4	- 1,4
Matériels de transport	24,1	+ 1,7	+ 0,1	- 2,0	- 1,2
Autres branches industrielles	263,5	+ 0,8	+ 0,2	- 0,5	- 1,1
Construction	178,1	+ 1,9	+ 1,9	- 1,2	- 1,4
Tertiaire marchand	1 398,0	+ 1,1	+ 0,9	+ 1,6	+ 1,3
Commerce	377,2	+ 0,9	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,4
Transport	164,0	+ 0,7	+ 1,2	+ 0,2	+ 0,2
Hébergement - restauration	131,9	+ 2,1	+ 1,8	+ 1,8	+ 1,7
Information - communication	76,4	+ 5,0	+ 4,3	+ 2,4	+ 1,3
Services financiers	82,9	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,9	+ 0,5
Services immobiliers	28,2	- 0,6	- 0,7	+ 0,7	+ 0,4
Services aux entreprises hors intérim	293,7	+ 2,5	+ 2,4	+ 2,0	+ 1,9
Intérim	110,0	- 2,3	- 3,3	+ 9,7	+ 8,9
Services aux ménages	133,9	- 0,9	- 1,0	- 0,1	- 0,2
Tertiaire non marchand	932,0	- 0,2	- 0,1	+ 0,7	+ 0,6
Total	3 018,1	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,8	+ 0,6

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

2 Le Rhône stimule la progression de l'emploi régional

Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité

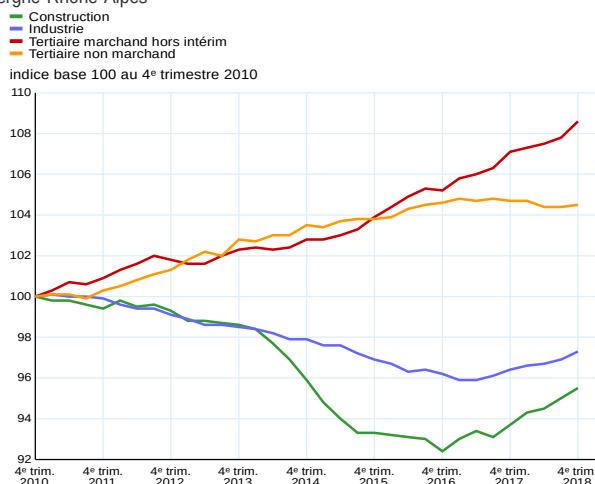
	Effectifs au T4 2018 (en milliers)	Glissement annuel (en %)					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	
Ain	198,7	+ 1,0	+ 2,5	+ 0,6	- 3,9	- 0,9	+ 0,4
Allier	105,2	+ 1,9	- 0,6	- 1,8	- 6,2	- 1,0	- 0,7
Ardèche	91,6	+ 0,4	- 1,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,7	- 0,3
Cantal	45,7	+ 1,3	+ 1,0	- 0,4	- 0,1	+ 0,0	+ 0,2
Drôme	191,8	+ 2,4	+ 3,2	- 0,8	- 10,1	- 1,0	+ 0,1
Isère	463,2	+ 1,3	+ 1,9	+ 1,3	- 3,0	- 0,5	+ 0,8
Loire	256,9	+ 0,6	+ 0,7	- 0,0	- 0,2	- 0,5	- 0,0
Haute-Loire	67,3	+ 1,2	- 1,3	- 0,8	- 3,4	- 0,3	- 0,1
Puy-de-Dôme	246,9	- 1,1	+ 0,0	+ 0,8	- 0,5	- 0,0	+ 0,1
Rhône	901,1	+ 0,6	+ 3,7	+ 2,5	+ 1,0	+ 0,5	+ 1,8
Savoie	173,2	+ 0,7	+ 1,1	+ 0,9	- 0,6	+ 0,1	+ 0,7
Haute-Savoie	276,5	+ 1,4	+ 2,1	- 0,0	- 7,7	+ 0,2	+ 0,4
Auvergne- Rhône-Alpes	3 018,1	+ 0,9	+ 1,9	+ 1,1	- 2,3	- 0,2	+ 0,7

Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

4 Le tertiaire marchand hors intérim au plus haut

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité en Auvergne-Rhône-Alpes



Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

Avertissement :

À partir des résultats du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) localisées, réalisées en partenariat avec l'Acoess et les Urssaf (champ hors intérim) ainsi que la Dares (sur l'intérim), s'est étendu. En 2017, les ETE publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand – hors agriculture et activité des particuliers employeurs – en France métropolitaine. Depuis 2018, le champ des ETE localisées comprend les départements d'outre-mer (hors Mayotte) et l'ensemble de l'emploi salarié, donc y compris les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, une distinction des emplois « privé » et « public », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Parallèlement, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.

Chômage

Léger recul du chômage mais plus de chômeurs de longue durée

Fin 2018, en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage s'élève à 7,5 % de la population active. Il est en léger recul par rapport à 2017. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité inscrits à Pôle emploi baisse sur un an, alors que ceux cumulant une situation d'emploi et de chômage sont un peu plus nombreux. La situation diffère selon les populations et les départements.

Michèle Tavernet, Christine Jakse, Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Taux de chômage en légère baisse

Fin 2018, le taux de chômage régional s'élève à 7,5 % de la population active, soit 0,2 point de moins qu'il y a un an. Il reste inférieur de 1,3 point à la moyenne nationale (*figure 1*). Néanmoins le taux de chômage demeure toujours au-dessus du niveau d'avant-crise (6,2 % au 4^e trimestre 2007).

Fin 2018, Auvergne-Rhône-Alpes est la 3^e région présentant le taux le plus faible de France, à égalité avec la Bourgogne-Franche-Comté, derrière les régions Pays de la Loire et Bretagne.

Parmi les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage varie de 5,2 % dans le Cantal à 9,8 % en Ardèche. Sur un an, il reste stable dans l'Ain et la Haute-Savoie et recule de 0,1 à 0,2 point dans les dix autres départements (*figure 2*).

Moins de demandeurs d'emploi sans emploi, sauf chez les jeunes

En région, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucun emploi inscrits à Pôle emploi (catégorie A ; *pour*

comprendre les résultats) s'élève à 380 200 personnes fin 2018. Sur un an, il a reculé de 1,1 point, soit un peu moins qu'au niveau national (*figure 3*).

La baisse a davantage concerné les hommes (-1,7 %) que les femmes (-0,5 %). Elle profite aux 50 ans et plus (-0,6 %) et surtout aux 25-49 ans (-1,8 %), alors que le nombre de jeunes chômeurs sans emploi repart à la hausse (+0,7 %).

Le nombre de chômeurs avec activité réduite ne diminue pas

En incluant les situations cumulant emploi et chômage (activité réduite, catégories B et C ; *pour comprendre les résultats*), le nombre d'inscrits à Pôle emploi atteint 644 280 personnes. Sur un an, l'évolution reste à la hausse (+0,2 %) bien que de façon beaucoup plus mesurée qu'en 2017.

Le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues augmente en Haute-Savoie, dans la Drôme, le Rhône et la Haute-Loire. Il est en revanche stable dans l'Ain et baisse dans tous les autres départements, jusqu'à -2,4 % dans le Cantal (*figure 4*).

Les évolutions sont par ailleurs différentes selon l'âge et le sexe. Le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues recule chez les moins de 50 ans et les hommes (-0,7 %). Il continue au contraire de s'accroître pour les femmes (+1,2 %) et les 50 ans ou plus. Le nombre de femmes inscrites à Pôle emploi est supérieur à celui des hommes, car elles sont plus nombreuses à cumuler une situation d'emploi et de chômage (catégories B et C). Cet écart s'est encore accru en 2018.

Le chômage de longue durée toujours en hausse

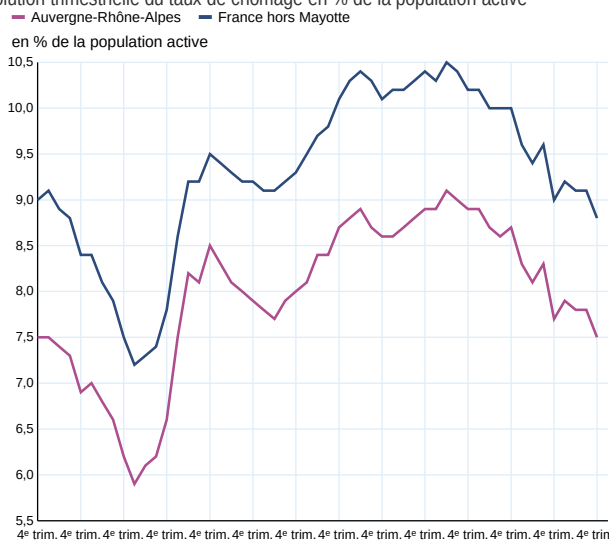
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois sur les listes de Pôle emploi continue d'augmenter en 2018 (+6,2 %) et la hausse s'accélère par rapport à l'année précédente. Leur part parmi l'ensemble des chômeurs inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C) est en hausse de 2 points sur un an et s'établit à 45 %.

Pour en savoir plus

- « Note conjoncturelle Auvergne-Rhône-Alpes du 4^e trimestre 2018 », Direccte, DRFIP et Urssaf Auvergne et Rhône-Alpes, avril 2019
- « Conjoncture du marché du travail au 4^e trimestre 2018 », Les rendez-vous de Grenelle-Travail et emploi : situation et perspective, Dares, mars 2019

1 Le chômage continue sa décrue

Évolution trimestrielle du taux de chômage en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 La baisse profite davantage aux hommes

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2018		Évolution 2018/2017 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	305 260	191 340	- 0,7	- 1,7
Femmes	339 020	188 860	+ 1,2	- 0,5
Moins de 25 ans	84 540	51 280	- 0,4	+ 0,7
25 à 49 ans	400 560	229 420	- 0,5	- 1,8
50 ans ou plus	159 180	99 490	+ 2,5	- 0,6
Inscrits depuis un an ou plus	289 370	nd	+ 6,2	nd
Auvergne-Rhône-Alpes	644 280	380 200	+ 0,2	- 1,1
France entière	5 916 700	3 674 400	- 0,2	- 1,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Sources : Pôle emploi-Dares ; STMT

Pour comprendre les résultats

Comparaison des indicateurs :

Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs, au sens du BIT, à la population active. Les données de Pôle emploi ne couvrent que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Par exemple, le taux de chômage peut être stable et le nombre de chômeurs peut augmenter pour la même période.

Catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

2 Une baisse du chômage assez homogène dans la région

Taux de chômage par département en % de la population active

	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4 (p)	Évolution 2018 T4/2017 T4 (en points de %)
Ain	6,2	6,4	6,3	6,5	6,2	0,0
Allier	9,4	9,7	9,6	9,6	9,3	- 0,1
Ardèche	10,0	10,2	9,9	10,1	9,8	- 0,2
Cantal	5,3	5,4	5,4	5,4	5,2	- 0,1
Drôme	9,8	10,1	10,0	10,1	9,7	- 0,1
Isère	7,4	7,6	7,4	7,5	7,2	- 0,2
Loire	8,6	8,9	8,8	8,9	8,5	- 0,1
Haute-Loire	7,1	7,3	7,3	7,2	6,9	- 0,2
Puy-de-Dôme	7,6	7,9	7,8	7,8	7,5	- 0,1
Rhône	7,8	8,1	7,9	8,1	7,7	- 0,1
Savoie	6,6	6,8	6,7	6,7	6,4	- 0,2
Haute-Savoie	6,4	6,6	6,5	6,6	6,4	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	7,7	7,9	7,8	7,8	7,5	- 0,2
France hors Mayotte	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	- 0,2

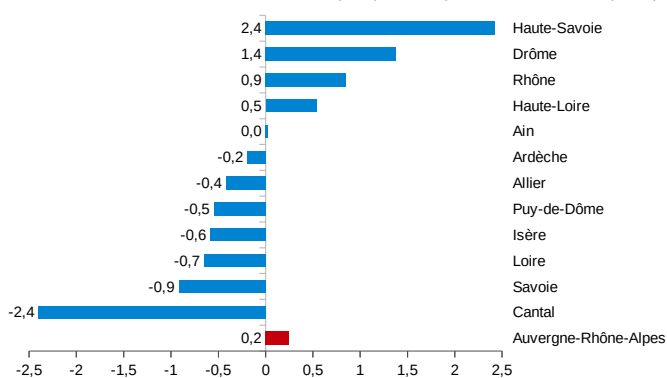
p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

4 Davantage de chômeurs dans quatre départements

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat. ABC) entre 2017 et 2018 (en %)



Sources : Pôle emploi ; Dares

Démographie des entreprises

Les créations d'entreprises en plein essor

2018 est une année particulièrement favorable pour les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes. Quel que soit le secteur, les créations sont en nette accélération par rapport à 2017. Elles atteignent des sommets inédits grâce au dynamisme des micro-entreprises, mais aussi des entreprises individuelles. Les défaillances continuent de diminuer.

Annelise Robert, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2018, plus de 81 800 nouvelles entreprises ont été immatriculées en Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 1*), niveau jamais atteint depuis le début du millénaire. Les créations d'entreprises sont en forte accélération, de 17 % par rapport à 2017 où l'augmentation était déjà de 8 %. Cette croissance est similaire à celle de la France. 43 % des immatriculations sont sous le statut de micro-entreprise, 30 % correspondent à des entreprises individuelles et 27 % sont des créations de sociétés.

Fort dynamisme dans tous les départements

Tous les départements de la région enregistrent en 2018 nettement plus de nouvelles entreprises qu'en 2017. Le Rhône, qui concentre plus du tiers des créations, est le département dont la croissance (+ 20 %) est la plus importante. L'Allier et le Cantal, départements les moins dynamiques, sont en hausse de plus de 9 % (*figure 2*).

Les micro-entreprises « boostent » les immatriculations

Les créations sous le statut de micro-entrepreneur progressent de 27 %, faisant plus que doubler le tempo par rapport à 2017. Ce rythme est à peine moins rapide qu'en France. En excluant ce statut, les créations d'entreprises ne croissent que de 10 % (*figure 3*). Les immatriculations sous forme de société sont aussi en hausse mais ralentissent, de façon toutefois moins marquée qu'en France. Dans la région, elles n'augmentent que de 3 % après + 6,5 % en 2017. Les créations

d'entreprises individuelles accélèrent à + 17 % en 2018, soit trois fois plus vite que l'année précédente. La progression est néanmoins un peu moins soutenue qu'au plan national.

Retournement de tendance dans l'industrie

L'industrie ne représente que 4 % des demandes d'immatriculation. Après une année de repli en 2017, les immatriculations repartent à la hausse avec + 15 % en 2018 (*figure 4*). En France, la progression est inférieure d'un point. Dans la région, seuls les départements du Cantal et de la Loire enregistrent moins de nouvelles entreprises industrielles qu'en 2017.

Une création régionale sur dix se fait dans la construction. Elles sont en forte croissance (+ 15 % après + 2 %), sur un rythme plus rapide qu'en France (+ 10 %). Ce dynamisme est particulièrement dû à celui des entreprises individuelles, en croissance de + 27 %, qui représentent plus de la moitié des demandes d'immatriculations.

Les créations d'entreprises dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration concernent 22 % des demandes. Elles accélèrent vivement en 2018 (+ 22 % après + 6 % en 2017). Les immatriculations de micro-entreprises, un gros tiers des créations de ce secteur, font plus que doubler leur croissance (+ 44 %). Les demandes d'enregistrement de sociétés et d'entreprises individuelles sont en hausse plus modérée.

Les services aux entreprises regroupent un tiers des créations d'entreprises dans la

région. Elles augmentent de 17 %, rythme presque identique à l'année précédente. Il est soutenu par le dynamisme des micro-entreprises du secteur.

Le secteur des services aux particuliers est celui dont la croissance est la plus limitée. Les nouvelles entreprises augmentent néanmoins de 11 % et concernent l'ensemble des départements, à l'exception du Cantal.

Toujours de moins en mois de défaillances depuis cinq ans

En 2018, près de 6 200 défaillances d'entreprises ont été répertoriées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 5,3 % de moins qu'en 2017 (*figure 5*). Cela fait cinq ans que le nombre de fermetures d'entreprises se réduit dans la région. Le rythme est similaire à l'an dernier, alors que la tendance nationale est au ralentissement (- 0,9 % après - 6,1 %). À l'exception des services aux entreprises (18 % des défaillances régionales) qui sont stables, tous les autres secteurs sont en baisse (*figure 6*). L'industrie se distingue par une forte baisse de 11 %. Les suppressions dans le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration, qui cumule près de 40 % des cessations d'activité, chutent de - 6,3 %.

Les départements auvergnats ainsi que l'Ardèche et la Drôme déclarent en 2018 plus de défaillances qu'en 2017. L'Ain, l'Isère et la Savoie enregistrent au contraire des baisses conséquentes (de - 12 % à - 13,4 %). Le Rhône totalise le quart des défaillances de la région. ■

Pour en savoir plus

- « Conjoncture régionale », Tableau de bord de conjoncture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, thème Entreprise

1 Les créations de sociétés ont un rythme à part

Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)	Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)
Ain	+ 7,8	+ 19,9	+ 25,1	5 087	+ 18,0
Allier	+ 6,5	+ 7,6	+ 14,4	1 889	+ 9,2
Ardèche	+ 2,2	+ 14,1	+ 18,7	2 659	+ 12,7
Cantal	- 6,0	+ 18,5	+ 13,7	673	+ 9,4
Drôme	+ 0,5	+19,0	+ 13,4	4 878	+ 11,5
Isère	+ 2,5	+ 10,7	+ 28,9	12 768	+ 16,1
Loire	- 2,0	+ 18,2	+ 27,1	6 096	+ 14,5
Haute-Loire	+ 2,4	+ 18,7	+ 21,8	1 379	+ 14,3
Puy-de-Dôme	+ 1,2	+ 11,1	+ 42,2	5 064	+ 18,2
Rhône	+ 5,3	+ 23,8	+ 27,8	28 002	+ 19,8
Savoie	+ 2,9	+ 14,2	+ 30,5	4 963	+ 16,1
Haute-Savoie	+ 1,4	+ 17,3	+ 22,7	8 357	+ 14,3
Auvergne-Rhône-Alpes	+ 3,1	+ 17,2	+ 26,6	81 815	+ 16,6
France métropolitaine	+ 1,6	+ 20,0	+ 27,5	691 283	+ 16,9

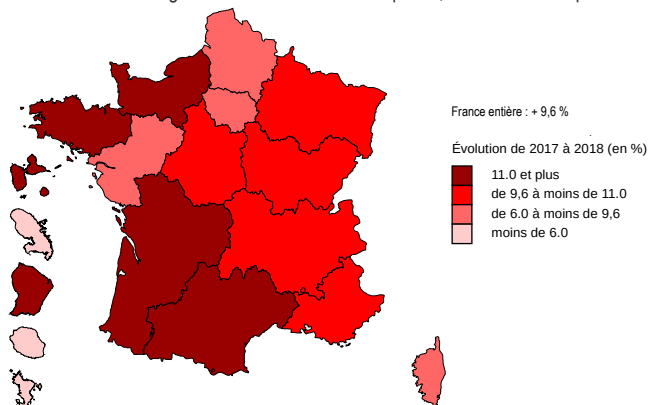
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirene)

3 Les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs augmentent de 10 % en Auvergne-Rhône-Alpes

Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs



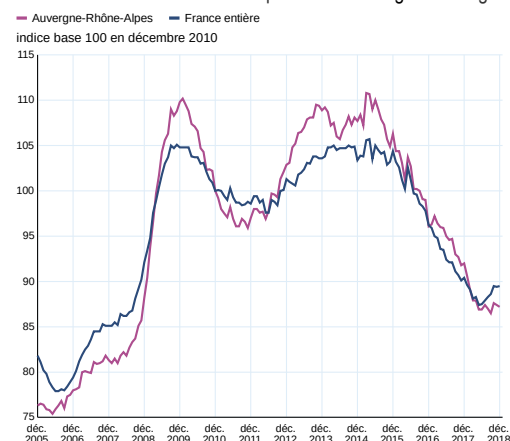
Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs.

Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirene)

5 Le nombre de défaillances retrouve son niveau d'il y a dix ans

Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

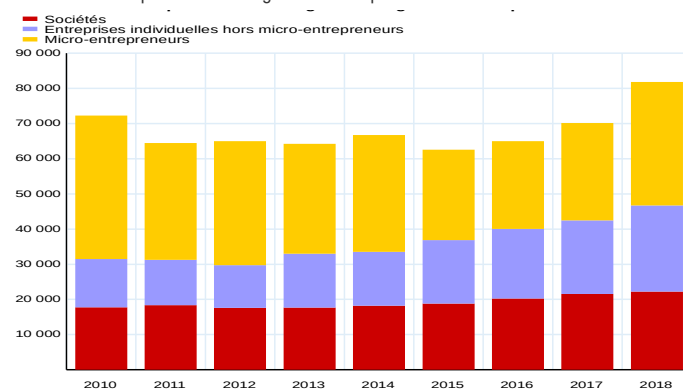


Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16.04.2019)

2 Record de créations d'entreprises

Créations d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes



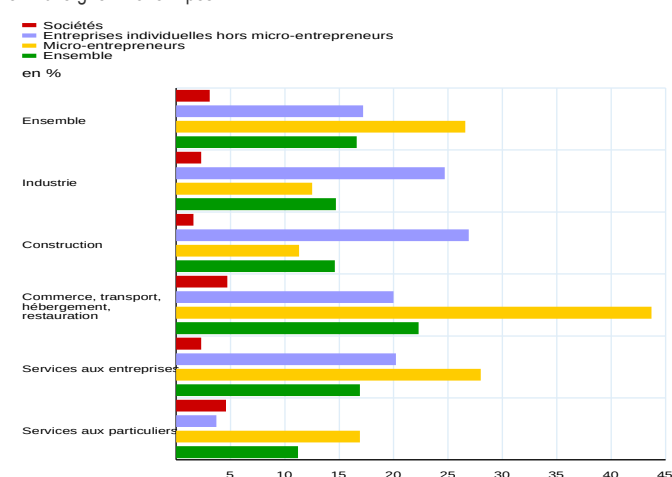
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirene)

4 Les créations d'entreprises au beau fixe dans tous les secteurs

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2017 et 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes



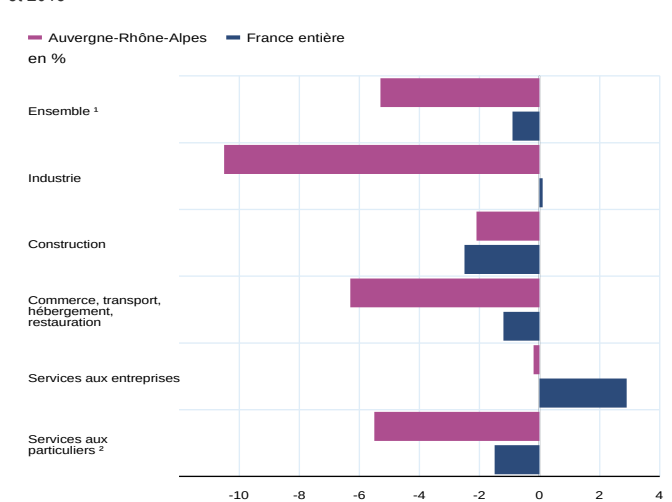
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirene)

6 Moins de défaillances quel que soit le secteur

Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2017 et 2018



¹ : y compris agriculture.

² : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16.04.2019)

Construction

L'activité reste orientée à la hausse malgré le repli du secteur résidentiel

La conjoncture du logement est en repli, aussi bien dans le parc privé pour les ménages cherchant à se loger ou à investir que dans le parc social. En revanche la construction de locaux non résidentiels, les travaux publics et les matériaux sont en progression. L'entretien-rénovation maintient son activité. L'emploi augmente dans le secteur.

Perrine Billard, Cerc Auvergne-Rhône-Alpes – Yves Pothier, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Baisse de l'activité dans le résidentiel

La construction de logements, qui avait connu une forte croissance en 2016 et 2017, s'oriente de nouveau à la baisse en 2018 (figure 1). 56 500 logements sont commencés au cours de l'année, en diminution de 5 % selon la dernière estimation de mars 2019. La tendance est identique pour les autorisations, qui diminuent de 11 %, pour atteindre un cumul de 60 800 logements sur l'année (figure 2).

La conjoncture de la promotion immobilière n'est pas mieux orientée. 17 600 logements sont réservés à l'achat par des particuliers en 2018, en baisse de 10 % (figure 3). Le repli est encore plus important pour les mises en vente qui diminuent de 15 %. Le nombre de ventes dépassant celui des mises en vente, les stocks se réduisent légèrement (- 5 %).

Tous les segments de l'immobilier résidentiel sont à la baisse. En dépit de taux d'intérêt peu élevés, les investissements des ménages pour leur logement sont en repli. 15 900 maisons en individuel pur, c'est-à-dire faisant l'objet d'un permis de construire spécifique, sont mises en chantier au cours de l'année, en diminution de 8 %. Pour ce qui est de la promotion immobilière, 11 800 logements neufs sont réservés par des ménages en vue d'une occupation personnelle, soit 9 % de moins qu'en 2017. Pour les primo-accédants, les prêts à taux zéro (PTZ) dans le neuf pour l'achat ou la construction se réduisent de 19 % en données annuelles glissantes en septembre, et concernent 9 700 ménages.

La situation n'est pas plus favorable pour l'investissement locatif. 5 900 logements font l'objet d'un compromis de vente dans le cadre d'un dispositif de type Pinel, soit - 11 %.

Selon la fédération des promoteurs immobiliers, les ventes en bloc, essentiellement à destination des bailleurs sociaux, sont également en repli. En 2018, le nombre de logements sociaux dont le

financement est agréé par les pouvoirs publics diminue de 10 % pour atteindre 13 800 logements. La plus grande partie de ces agréments aboutiront à une construction par des bailleurs sociaux ou par des promoteurs dans la cadre d'une vente en état futur d'achèvement (Vefa). Toutefois, les programmes destinés aux populations les plus fragiles se maintiennent. Ces logements financés à partir d'un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) sont destinés à des ménages dont les revenus ne dépassent pas 60 % du plafond de ressources pris en compte pour l'accès au logement social classique (Plus).

La construction de locaux toujours bien orientée

La construction de locaux non résidentiels reste en progression, mais à un rythme inférieur à celui de 2017. Les surfaces enregistrées au cours de l'année comme mises en chantier augmentent de 3 % et atteignent 3,7 millions de m² (figure 4). La croissance des surfaces commencées est essentiellement portée par les bureaux (figure 5). 4,9 millions de m² de plancher sont autorisés en 2018, soit 0,4 % de plus qu'en 2017.

Stabilité de l'entretien-rénovation

Selon la cellule économique régionale de la construction, le chiffre d'affaires du secteur de l'entretien-rénovation est stable en volume (+ 0,3 % par rapport à 2018). L'activité est portée par le logement qui progresse, alors que l'entretien-rénovation des locaux non résidentiels est en repli.

Dans le parc privé, le montant des aides accordées par l'agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) aux propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de copropriété, augmente de 7 %. Il s'élève à 84 millions d'euros et concerne 12 700 logements.

Les subventions du programme « Habiter Mieux », qui visent à aider les propriétaires modestes en situation de précarité énergétique à entreprendre des travaux de rénovation énergétique, augmentent de 28 % en 2018 et portent sur 7 800 logements.

Les PTZ dans l'ancien avec travaux en zone détendue diminuent de 15 % en données annuelles glissantes en septembre et concernent 2 900 ménages.

Les éco-PTZ, distribués par les établissements bancaires pour financer des travaux de rénovation énergétique, se replient de 20 % en 2018 et concernent 2 500 ménages.

Croissance de l'activité dans les travaux publics et les matériaux

Les carnets de commande des entreprises de travaux publics se garnissent légèrement. En 2018, la production de béton prêt à l'emploi augmente de 4 % tandis que la production de granulats diminue de 2 %. La consommation de ciment de janvier à août croît de 3 %.

L'emploi en hausse

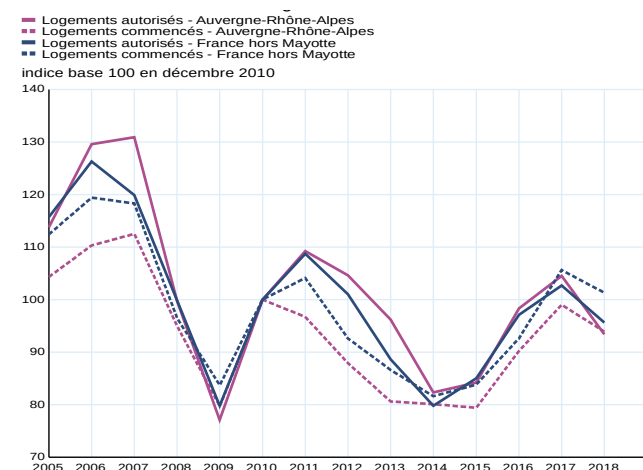
La situation de l'emploi reste globalement favorable. Le secteur représente 178 100 salariés fin 2018, en hausse de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Le nombre moyen d'intérimaires sur trois mois à fin décembre 2018 augmente franchement (+ 8 %) et atteint 20 600 équivalents temps plein. Le chômage diminue : 28 400 demandeurs d'emploi de catégorie A recherchent un emploi dans la construction en décembre, soit 10 % de moins que fin 2017. Toutefois le turnover est important au niveau des entreprises. La création d'entreprises est en hausse de 15 % avec 8 900 nouvelles immatriculations en 2018, dont nombre d'auto-entrepreneurs. Dans le même temps, 1 400 défaillances d'entreprises sont enregistrées par la Banque de France, un chiffre en baisse de 2 % par rapport à 2017. Il représente 3 800 emplois salariés, soit une augmentation de 44 % des postes supprimés. ■

Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>
- Cerc – Observatoire régional du BTP : www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr

1 Fin de l'embellie pour la construction de logements

Évolution de la construction de logements



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019

2 Un tiers de logements autorisés en moins dans le Rhône

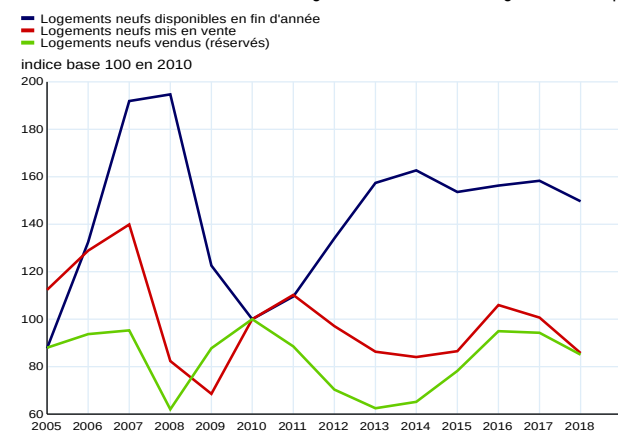
Logements autorisés par département

	Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹ (%)
Ain	5 200	-6,3	-2,3
Allier	800	-6,0	-8,3
Ardèche	1 900	-23,0	+1,2
Cantal	400	-35,0	-2,1
Drôme	3 500	-6,6	-3,0
Isère	9 800	-12,1	+1,2
Loire	3 200	+12,2	-9,5
Haute-Loire	900	-12,2	-5,3
Puy-de-Dôme	4 300	-1,9	+2,4
Rhône	11 000	-35,1	+0,7
Savoie	6 200	+9,4	+1,2
Haute-Savoie	13 500	+7,3	+2,9
Auvergne-Rhône-Alpes	60 800	-10,6	-0,1
France hors Mayotte	455 600	-6,9	+0,3

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.
 Source : SDES, Sit@del2, extraction au 27 mars 2019

3 La promotion immobilière ralentit

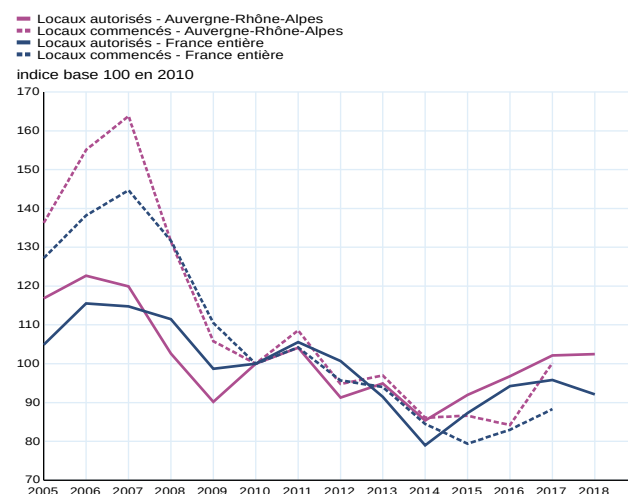
Évolution de la commercialisation de logements neufs en Auvergne-Rhône-Alpes



Note : données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.
 Source : SDES, enquête ECLN

4 La construction de locaux reste bien orientée

Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle
 Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019

5 La construction de bureaux toujours moteur de la croissance

Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

	Auvergne-Rhône-Alpes			France entière	
	Surfaces autorisées en 2018 (milliers de m ²)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1) (%)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹ (%)
Artisanat	312	+26,3	-0,9	+11,6	-0,4
Bureaux	822	+16,4	+5,1	+11,6	-0,3
Commerce	497	-22,3	+2,4	-23,6	-0,1
Entrepôt	687	-0,1	+4,3	+1,5	+1,8
Exploitation agricole ou forestière	926	-6,0	+1,4	-11,8	-2,5
Hébergement hôtelier	221	-11,4	+15,6	-11,8	+4,9
Industrie	554	+0,2	+2,2	+4,7	-2,2
Service public ou d'intérêt collectif	853	+8,6	-2,0	+0,2	-3,0
Ensemble	4 872	+0,4	+2,3	-3,8	-1,0

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019

Transports

Le trafic continue d'augmenter sur les routes et dans les airs

Les immatriculations de véhicules neufs continuent d'augmenter pour atteindre un niveau très élevé. Le trafic aérien connaît une année record aussi bien en termes de passagers que de fret transportés. Le transport routier de marchandises sur longues distances sous pavillon français progresse, porté par les échanges intra-régionaux dont la part croît continuellement.

Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Aux plans régional et national, les ventes de véhicules neufs progressent de 3,3 % par rapport à 2017 (*figure 1*). Toutefois, les comportements évoluent sur le segment des voitures particulières du fait de multiples facteurs, dont les fortes fluctuations des prix du carburant et en particulier du gazole. Le diesel séduit désormais moins que l'essence, depuis la révélation de l'affaire de la falsification des tests d'homologation des automobiles et les annonces de limitation de la circulation dans certaines grandes villes pour les véhicules les plus polluants.

Des immatriculations de véhicules particuliers neufs toujours en hausse

Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 244 590 véhicules particuliers neufs ont été immatriculés en 2018, soit une augmentation annuelle de 3,2 %, supérieure à celle observée au plan national (+ 2,9 %). Le marché atteint ainsi le haut niveau observé en 2011.

À l'exception du Rhône, tous les départements de la région enregistrent une progression par rapport à 2017. La Haute-Loire et la Savoie connaissent des hausses de plus de 10 %. À l'opposé, les départements de la Drôme et de la Loire sont les seuls à présenter des hausses inférieures à la moyenne régionale.

La part des voitures achetées par des loueurs ou directement par des entreprises progresse de 1,1 point par rapport à 2017, pour atteindre 46 % des ventes de voitures particulières neuves. En nombre de véhicules, ce secteur progresse de 5,8 % par rapport à l'année précédente.

Un recul du diesel qui se poursuit

Le nombre de voitures neuves à motorisations diesel baisse de 13 % par rapport à 2017, essentiellement au profit des motorisations essence (+ 15 %). Ces dernières émettent en moyenne plus de dioxyde de carbone (CO₂), mais moins d'oxydes d'azote (NO_x) et de particules fines. Déjà observée l'année dernière, cette baisse s'explique par l'évolution de la demande des consommateurs. Dans la région, la part du diesel parmi les voitures particulières neuves amplifie ainsi son recul en 2018, pour atteindre 38 % des ventes. Elle diminue depuis 2012, où elle était de 71 %. Les ventes de motorisations hybrides et de voitures électriques augmentent, pour représenter à elles deux un peu moins de 7 % de part de marché.

Des investissements professionnels toujours en augmentation

Le marché des véhicules professionnels est toujours orienté à la hausse après une année 2017 en forte croissance. Les ventes de véhicules utilitaires légers (poids inférieur à 3,5 tonnes) augmentent de 3,8 %, contre 4,6 % en France. Les départements de l'Ain, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Savoie connaissent des hausses de plus de 10 %. Les immatriculations de véhicules industriels à moteur progressent de 6 %, contre + 8,6 % au plan national.

Encore un record pour le trafic aérien

Le transport aérien bat encore un record tant aux plans international, national que régional. En 2018, 12,1 millions de passagers ont été enregistrés dans les

aéroports de la région (*figure 2*), soit une hausse annuelle de 6,3 % (contre + 4,8 % pour la France). Avec 11 millions de passagers, l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry se situe au 4^e rang national après les aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Orly et Nice. Il représente près de 92 % du trafic passagers aérien régional et connaît une augmentation annuelle de 7,4 %. L'aéroport a ouvert 27 nouvelles lignes en 2018. En Auvergne-Rhône-Alpes, le trafic international progresse de 6,3 % par rapport à 2017. Sa part dans le trafic total reste stable à 67 %. Les lignes à bas coût représentent 37 % des voyageurs. Elles connaissent une augmentation annuelle du nombre de passagers de 9,6 %. Depuis 2010 la hausse cumulée est de 160 % (*figure 3*). Le fret aérien de la plate-forme de Lyon-Saint Exupéry, avec 57 900 tonnes transportées, progresse de 4,5 % par rapport à 2017 et atteint un niveau record.

Le transport routier de marchandises des transporteurs français progresse

Après un redressement enregistré en 2017, le flux régional du transport routier de marchandises du pavillon français représente 30 775 millions de tonnes-kilomètres en 2018. Les flux entrants représentent 32 % du trafic et progressent de 2 %. Les flux sortants, avec un niveau équivalent, restent stables par rapport à l'année précédente. Les échanges internes à la région poursuivent leur progression avec une hausse annuelle de 18 %, après + 15 % en 2017 (*figure 4*). En Auvergne-Rhône-Alpes, sur les cinq dernières années, la part des flux internes en tonnes-kilomètres du transport routier de marchandises augmente continuellement (*figure 5*). Elle s'élève à 37 % de l'ensemble du total régional en 2018, contre 29 % en 2014. ■

Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

1 Les immatriculations en baisse dans le Rhône

Immatriculations de véhicules neufs par département et catégorie de véhicules

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Ain	19 123	+ 3,5	3 918	+ 11,4	448	- 6,5	23 523	+ 4,5
Allier	8 962	+ 3,9	1 695	- 2,5	299	+ 15,4	10 980	+ 3,3
Ardèche	7 533	+ 5,2	1 654	+ 2,3	263	- 5,1	9 517	+ 4,2
Cantal	4 183	+ 4,0	1 013	- 2,9	269	+ 11,2	5 474	+ 2,7
Drôme	14 721	+ 2,8	3 946	+ 6,0	735	+ 6,2	19 482	+ 3,4
Isère	35 324	+ 4,0	8 379	+ 2,4	737	+ 7,3	44 543	+ 3,6
Loire	19 566	+ 2,6	4 984	- 1,8	706	+ 13,7	25 302	+ 2,0
Haute-Loire	5 803	+ 11,5	1 493	+ 0,9	237	+ 8,2	7 548	+ 8,8
Puy-de-Dôme	18 597	+ 4,2	4 794	+ 10,4	605	+ 4,7	24 094	+ 5,4
Rhône	60 518	- 1,2	19 242	+ 0,6	1 895	- 2,6	81 870	- 1,0
Savoie	17 202	+ 10,2	4 609	+ 6,4	665	+ 21,1	22 518	+ 9,7
Haute-Savoie	33 058	+ 5,3	6 093	+ 13,5	607	+ 23,1	39 843	+ 6,7
Auvergne-Rhône-Alpes	244 590	+ 3,2	61 820	+ 3,8	7 466	+ 6,0	314 694	+ 3,3
France entière	2 203 740	+ 2,9	469 775	+ 4,6	56 837	+ 8,6	2 736 815	+ 3,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV

2 Les lignes à bas coût continuent de gagner du terrain

Passagers des aéroports

en %

	Auvergne-Rhône-Alpes			France entière	
	Passagers 2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1)
Lignes nationales	3 929	+ 6,1	+ 1,2	+ 2,8	+ 1,5
Lignes internationales	8 089	+ 6,3	+ 5,0	+ 5,6	+ 4,1
Transit	69	+ 27,2	- 12,0	+ 2,3	- 5,5
Total	12 086	+ 6,3	+ 3,5	+ 4,8	+ 3,3
dont lignes à bas coût (low cost)	4 476	+ 9,6	+ 14,1	+ 10,4	+ 11,0
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	37,0	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

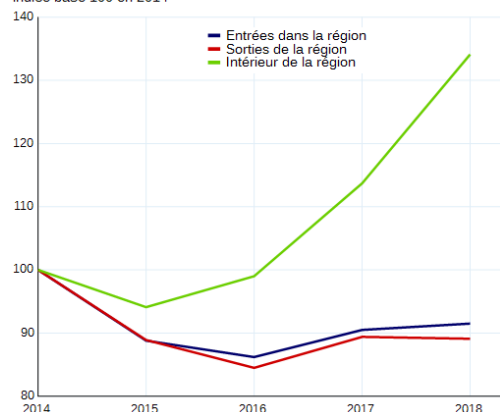
/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

4 Le fret routier toujours en forte hausse à l'intérieur de la région

Évolution du transport routier de marchandises en Auvergne-Rhône-Alpes

indice base 100 en 2014



p : données provisoires.

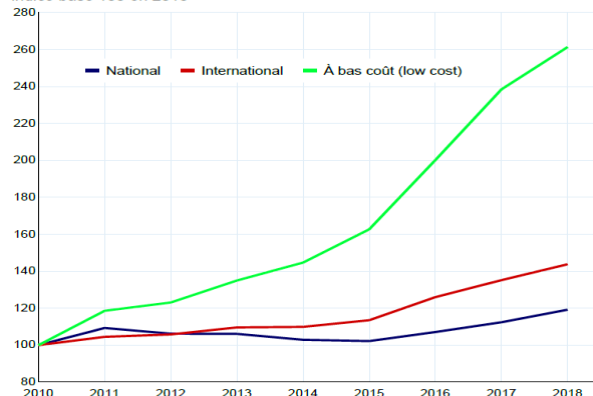
Champ : hors transport international.

Source : SDES, Enquête transport routier de marchandises

3 Le trafic aérien s'envole

Évolution du nombre de passagers des aéroports en Auvergne-Rhône-Alpes

indice base 100 en 2010



Source : Union des aéroports français

5 Plus de 37 % des flux sont internes à la région

Transport de marchandises par la route

Auvergne-Rhône-Alpes	2018 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2018/2014 (1) (en %)
Entrées dans la région	9 738	- 2,2
Sorties de la région	9 565	- 2,8
Intérieur de la région	11 472	+ 7,6

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête transport routier de marchandises

Tourisme

La fréquentation se maintient à un niveau élevé

En 2018, en Auvergne-Rhône-Alpes, la fréquentation touristique dépasse pour la deuxième année consécutive les 36 millions de nuitées. Ce nouveau record de la décennie fait suite à une hausse modérée (+ 0,2 %), alors qu'en 2017 elle était plus prononcée (+ 1,8 %). Contrairement à 2017, cette année, la fréquentation baisse légèrement dans les campings (- 0,6 %). Celle des hôtels continue à progresser.

Christine Bois, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2018, les hôtels et campings d'Auvergne-Rhône-Alpes enregistrent 36,1 millions de nuitées, en progression de 0,2 % par rapport à 2017. Au niveau national, la croissance est plus marquée avec une hausse de 1,8 % (*figure 1*). L'année 2018 profite aux hébergements hôteliers qui, avec 23,9 millions de nuitées, sont en hausse de 0,7 % dans la région. En revanche, la fréquentation recule à 12,2 millions de nuitées dans les campings (- 0,6 %). La région Auvergne-Rhône-Alpes conserve la deuxième place en nombre de nuitées hôtelières loin derrière l'Île-de-France (72 millions).

La clientèle non résidente soutient la fréquentation hôtelière

En France, la fréquentation hôtelière est soutenue par le regain de la clientèle provenant de l'étranger, qui profite à toutes les régions. En Auvergne-Rhône-Alpes, les clients non résidents ont ainsi généré 4,8 % de nuitées supplémentaires.

Cette évolution est encore plus forte dans la Drôme (+ 19 %), le Rhône (+ 7 %) et dans les départements du sillon alpin (Isère, Savoie et Haute-Savoie). Ce sont d'ailleurs les seuls territoires qui bénéficient d'une croissance des nuitées hôtelières totales (*figure 2*).

La clientèle britannique conserve comme les années précédentes la première place parmi les nuitées hôtelières de non-résidents. La fréquentation de résidents du Royaume-Uni est en hausse de + 8,7 %. Les incertitudes liées au *Brexit* pourraient

néanmoins changer la donne en 2019. Sur le podium, les nuitées belges (- 0,9 %) sont devancées par les nuitées suisses (+ 6,4 %).

Les nuitées des touristes résidents enregistrent une baisse de 0,7 % au niveau régional, dans la tendance nationale. La baisse est plus marquée en Haute-Loire, ainsi que dans l'Ain et la Loire.

Le volume mensuel des nuitées hôtelières d'Auvergne-Rhône-Alpes dépasse les deux millions en février/mars et de juin à août, grâce à l'attractivité de ses stations de ski en hiver et à l'affluence estivale (*figure 3*). Le mois de septembre, grâce à une météo très favorable, est en progression de 1,4 % cette année.

Recul de la clientèle d'affaires, pour la première fois depuis trois ans

La part de la clientèle d'affaires baisse pour la première fois depuis trois ans (- 2,4 %). Dans le Rhône, le recul amorcé en 2017 s'accroît en 2018 (- 3,5 %). La baisse est également importante dans l'Isère (- 3,3 %) et en Haute-Savoie (- 2,1 %).

En continuité avec les années précédentes, la clientèle des hôtels se tourne toujours davantage vers les établissements les plus haut de gamme (*figure 4*). Ce mouvement est sans doute amplifié cette année par la baisse de la clientèle d'affaires et la progression des nuitées de non-résidents, traditionnellement friands des hôtels les plus chics. Ainsi, la fréquentation diminue

de plus de 7 % dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles. Au contraire, les hôtels classés 4 et 5 étoiles enregistrent une progression plus forte des nuitées, avec + 5,1 %. Ces nuitées de luxe représentent 22,5 % de l'ensemble, en augmentation de 0,5 point. Cette hausse est entretenue par une croissance de l'offre, le nombre de chambres progressant de 1,8 %.

Baisse modérée dans les campings

Contrairement à 2017, la saison d'été des campings enregistre une légère baisse (- 0,6 %). Néanmoins, le niveau des nuitées reste très élevé, supérieur aux années 2010-2016. Au niveau national, la tendance est à une hausse mesurée (*figure 5*).

Le sillon alpin et l'Ain sont les seuls territoires qui bénéficient d'une hausse de la fréquentation touristique. Après une très forte augmentation en 2017, la fréquentation des campings ardéchois recule de 1,4 % en 2018. Toutefois, l'Ardèche représente à elle seule toujours plus de 36 % des nuitées en camping de la région.

Les nuitées des non-résidents sont restées stables cette saison, seul le sillon alpin connaît une augmentation de la clientèle venant de l'étranger.

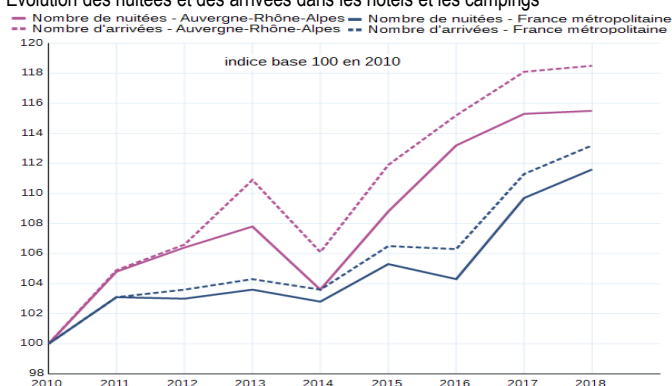
En Auvergne-Rhône-Alpes, les campings de luxe (3 étoiles ou plus) profitent d'une augmentation plus importante qu'au niveau national (*figure 6*). Les autres hébergements voient au contraire leur fréquentation fortement reculer. ■

Pour en savoir plus

- Données du tourisme sur Internet : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=67>

1 Une fréquentation record depuis 2010

Évolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels et les campings

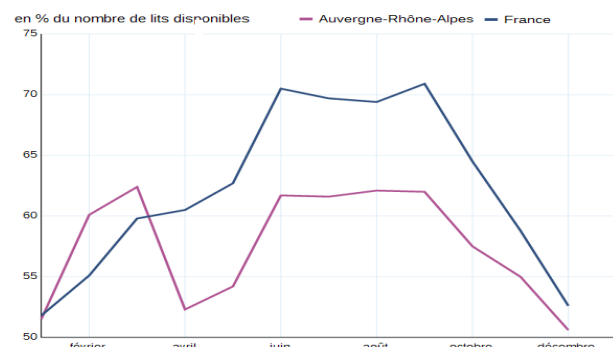


Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Un taux d'occupation élevé en hiver grâce à la saison de ski

Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données 2018 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Davantage de nuitées dans les campings du sillon alpin et de l'Ain

Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part des nuitées effectuées en 2018 (%)	
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1) (%)	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Ain	595	+ 3,5	+ 1,7	39,5	35,1
Allier	303	- 3,2	+ 4,4	20,4	33,9
Ardèche	4 443	- 1,4	+ 3,1	38,8	52,6
Cantal	315	- 4,4	- 0,2	16,5	35,1
Drôme	1 688	- 3,9	+ 1,8	45,2	45,9
Isère	963	+ 7,0	+ 1,8	41,3	43,2
Loire	125	- 10,6	+ 4,7	29,1	34,0
Haute-Loire	237	- 14,2	+ 4,1	32,1	35,9
Puy-de-Dôme	1 012	- 1,0	+ 1,2	17,9	44,9
Rhône	196	- 5,1	+ 2,9	42,1	45,0
Savoie	759	+ 3,2	+ 0,3	31,9	21,9
Haute-Savoie	1 597	+ 3,4	+ 1,1	39,6	31,0
Auvergne-Rhône-Alpes	12 232	- 0,6	+ 2,1	36,6	43,2
France métropolitaine	125 007	+ 0,8	+ 2,1	31,8	53,2

Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Légère hausse des nuitées dans les hôtels

Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part des nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente (%)
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (1) (%)	
Ain	1 317	- 1,3	+ 2,5	26,2
Allier	825	- 0,5	+ 0,4	11,2
Ardèche	618	- 2,7	+ 3,1	21,3
Cantal	472	- 3,1	- 0,1	7,9
Drôme	1 304	+ 4,7	+ 1,6	24,7
Isère	2 604	+ 1,8	+ 0,8	26,3
Loire	701	- 2,7	- 2,0	14,8
Haute-Loire	322	- 5,3	+ 1,4	11,9
Puy-de-Dôme	1 916	- 2,6	+ 0,5	11,8
Rhône	5 624	+ 1,4	+ 3,6	23,9
Savoie	3 507	+ 1,6	- 0,2	37,6
Haute-Savoie	4 696	+ 1,5	+ 1,0	37,4
Auvergne-Rhône-Alpes	23 907	+ 0,7	+ 1,4	26,8
France entière	219 468	+ 2,4	+ 0,8	37,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Forte progression des nuitées dans les hôtels haut de gamme

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (en milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière
1-2 étoiles	6 480	51 073	- 7,2	- 9,8
3 étoiles	9 141	82 093	+ 3,7	+ 2,3
4-5 étoiles	5 387	57 464	+ 5,1	+ 6,3
Non classés	2 899	28 839	+ 2,7	+ 23,7
Total	23 907	219 468	+ 0,7	+ 2,4

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Plus de trois nuitées sur quatre dans des campings haut de gamme

Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (en milliers)		Évolution 2018/2019 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 502	14 845	- 13,6	- 6,5
3-4-5 étoiles	9 906	104 858	+ 3,4	+ 2,4
Non classés	824	5 304	- 16,1	- 7,0
Total	12 232	125 007	- 0,6	+ 0,8

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Conjoncture agricole

De nombreuses productions marquées par une météo atypique

En 2018, l'hiver et le printemps sont humides tandis que l'été et l'automne sont très secs et chauds. Les cours des céréales remontent enfin. Les prairies ne poussent plus à partir de juillet. La vendange est belle mais les fruits et légumes pâtissent d'un printemps pluvieux. Les coûts de production sont en hausse et le porc et les bovins de boucherie peinent à être valorisés à des cours rémunérateurs.

David Drosne, Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

Après un hiver et un printemps arrosés, la pluviométrie devient déficitaire à partir du mois de juin. À l'exception de février, les températures sont supérieures aux normales et l'été caniculaire amplifie le déficit hydrique pour les cultures. Les pluies ne font leur retour qu'en novembre. La région subit neuf mois chauds consécutifs, séquence inédite depuis plus d'un siècle (*figure 1*).

Grandes cultures et fourrage : des prix en hausse mais une production en baisse

La production régionale de céréales est 11 % inférieure à la moyenne quinquennale, du fait de rendements assez moyens et d'une surface en baisse de 3 % sur un an. Si la pluie de printemps est favorable à la croissance des céréales à paille, elle provoque aussi des maladies. Le colza souffre des fortes gelées de fin février. La sécheresse affecte le maïs non irrigué et la betterave. Confrontée par ailleurs au prix bas du sucre et à des problèmes sanitaires, cette dernière pourrait voir ses surfaces diminuer de plus de 13 % en 2019.

Le cours du blé tendre retrouve sa valeur de 2013, à 200 €/tonne en juillet et se maintient par la suite (*figure 2*). Le maïs suit la même tendance. Toutefois, les perspectives de belles récoltes en Russie et en Ukraine font fléchir les prix début 2019.

Les coupes printanières de fourrage sont satisfaisantes mais les prairies cessent de pousser à partir de fin juin du fait de la chaleur et la sécheresse. Les réserves hivernales doivent être entamées dès l'été pour nourrir les animaux.

Vendange abondante et de belle qualité

Hormis des attaques de mildiou au printemps, la vigne présente un bel état sanitaire. Les vendanges se déroulent dans des conditions climatiques optimales. La récolte est 38 % supérieure à 2017 et 11 % supérieure à la moyenne quinquennale.

Les ventes sont dynamiques au 1^{er} semestre mais plus attentistes en fin d'année, les acheteurs ayant conscience de l'abondance des volumes disponibles. L'année 2018 s'achève sur des prix en légère baisse (*figure 3*).

Des conditions climatiques peu favorables aux fruits et légumes, des prix en hausse

Le gel important de fin février brûle de nombreux bourgeons et affecte la production d'abricots et de pêches nectarines dont les rendements baissent respectivement de 38 % et 15 % par rapport à la moyenne quinquennale. La production de cerises souffre d'un excès d'eau en mai et d'attaques par la drosophile. Elles sont de piètre qualité gustative et ne se conservent pas.

Face à ces récoltes médiocres, les cours des fruits et légumes sont élevés (+ 14 % en poireau, + 16 % en laitue, + 18 % en pêche au stade expédition par rapport aux prix moyens quinquennaux).

Une année correcte pour les éleveurs laitiers

Les prix du lait se maintiennent à une moyenne de 0,35 €/l, en légère hausse sur un an, hors lait des départements savoyards (*figure 4*). Celui-ci, destiné

principalement aux fromages AOP, connaît une évolution similaire. La collecte de lait bio augmente de 68 % en un an, suite à la fin de la période de conversion d'un grand nombre d'éleveurs, dans un contexte de prix toujours rémunérateurs.

Le prix du beurre n'a pas atteint les valeurs extrêmes de 2017 où le marché avait connu un déséquilibre allant jusqu'à un début de pénurie. La poudre maigre de lait (co-produit de la fabrication du beurre) finit l'année à un cours permettant un bon écoulement du produit et un rééquilibrage des marchés.

Prix bas et marché compliqué pour le porc, stabilité en bovins maigres

Le marché du porc est compliqué, écartelé entre la peste porcine, le conflit commercial entre la Chine et les États-Unis, la production européenne et une consommation française morose. La hausse saisonnière de prix en été n'a pas eu lieu et la filière s'inquiète. Avec une hausse des exportations vers la Chine début 2019 et une offre européenne qui se réduit, les perspectives s'améliorent.

Les bovins maigres, principalement destinés à l'export, sont recherchés et les prix progressent. Inversement, les bovins de boucherie affluent sur le marché et les prix demeurent bas toute l'année (*figure 5*).

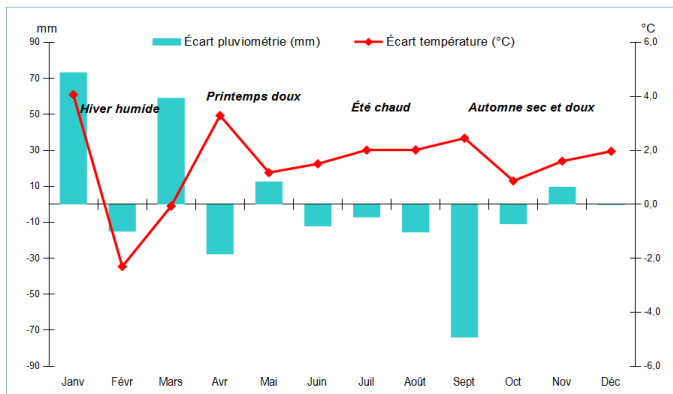
La consommation d'œufs augmente de 0,6 % et s'oriente vers davantage de qualité. Elle est ainsi en baisse de 5 % pour les œufs provenant de poules en cage au bénéfice de ceux issus de poules au sol (+ 10 %) ou de plein air (+ 8 %). Les prix retrouvent les niveaux d'avant le scandale du fipronil en 2017. ■

Pour en savoir plus

- Site Internet du SSP : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- Site Internet de la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

1 Une année chaude et sèche au second semestre

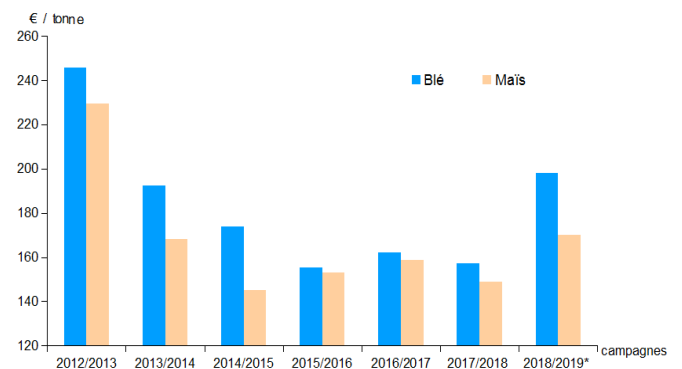
Écart de la pluviométrie et des températures 2018 par rapport aux normales saisonnières



Source : Météo France

2 Prix du blé et du maïs en augmentation

Cotation du blé tendre et du maïs grain



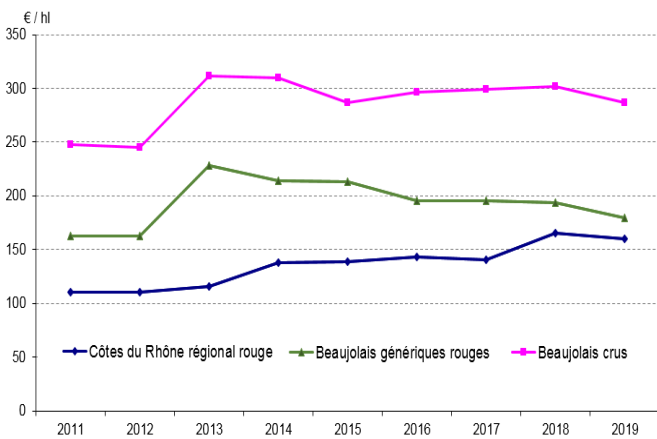
Note de lecture : les campagnes portent sur les périodes du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante.

*Pour la campagne 2018/2019, les données ne sont disponibles que sur 8 mois (jusqu'au mois de février 2019)

Source : FranceAgriMer, La Dépêche

3 Une campagne vinicole 2018/2019 plus difficile

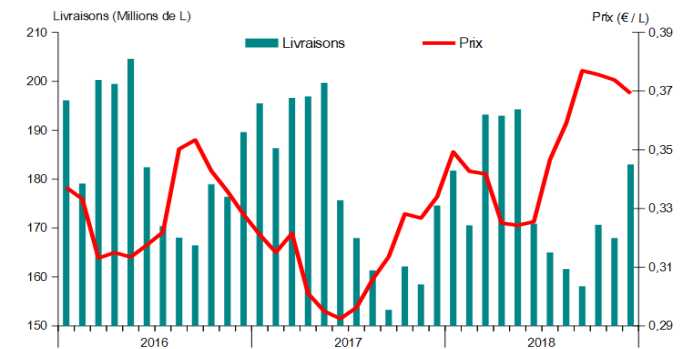
Prix des millésimes de l'année précédente relevés en février - transactions en vrac



Source : UIVB - Inter-Rhône

4 Une bonne valorisation du lait

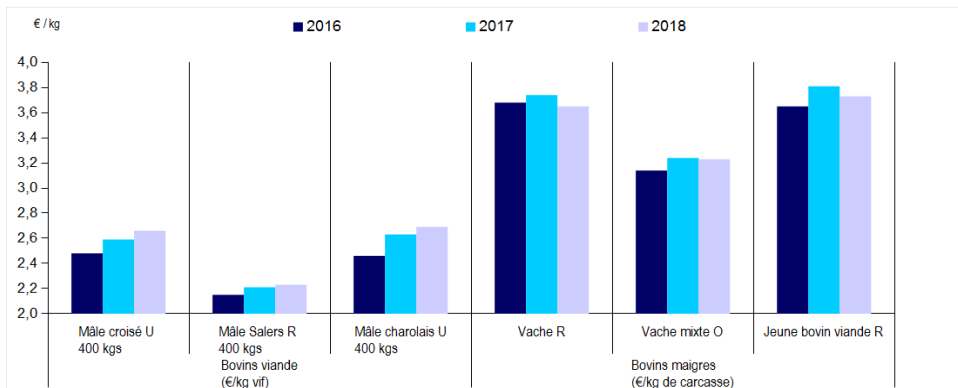
Livraison et prix moyen du lait de vache payé au producteur (hors Savoie et Haute-Savoie)



Source : Enquête mensuelle SSP- FranceAgriMer - extraction du 07-03-2019

5 Tendances opposées entre bovins maigres et bovins de boucherie

Évolution des cotations annuelles des bovins maigres et des bovins de boucherie (zone Centre-Est)



Sources : Commissions de cotation des bovins maigres de Clermont-Ferrand et de Dijon - FranceAgriMer

Énergie-climat

Une pollution à l'ozone qui persiste

L'année 2018 est particulièrement chaude, alors que la pluviométrie est proche de la moyenne. Plusieurs épisodes d'inondations interviennent au cours de l'année. La pollution aux particules se réduit mais la concentration d'ozone évolue peu. La consommation d'électricité diminue. La filière photovoltaïque est en hausse importante.

Fabien Mulot, Yves Pothier, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Pour la cinquième année consécutive, la température moyenne dépasse en 2018 celle d'une année normale de la période de référence 1981-2010. L'écart atteint 1,5 degré en 2018, avec notamment une période de canicule du 24 juillet au 8 août (*figure 1*). Tous les départements sont concernés, avec un écart à la normale qui dépasse partout 1 degré. Lyon, Ambérieu-en-Bugey, Chambéry et Bourg-Saint-Maurice connaissent même des excédents de près de 2 degrés. L'année 2018 présente une pluviométrie excédentaire de janvier à juin, qui compense un fort déficit en été et en automne. Les précipitations annuelles sont ainsi proches de la moyenne, mais restent plus faibles à Aurillac, Grenoble et Vichy.

Plusieurs épisodes d'inondations

160 communes font l'objet d'arrêtés de catastrophe naturelle en 2018. Ce chiffre est comparable à celui des cinq années antérieures. Il ne comprend pas les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, dont les arrêtés paraissent plus tardivement. En début d'année, la tempête Eleanor occasionne inondations, mouvements de terrains et avalanches en Isère, Savoie et Haute-Savoie. Le mois de juin est particulièrement orageux, provoquant des inondations dans une grande partie de la région, dont le nord de l'Isère.

Baisse des concentrations de particules dans l'air

Le nombre de jours d'activation des dispositifs d'information ou d'alerte pollution diminue chaque année. Ces procédures, mises en œuvre en cas de concentrations excessives des polluants les plus néfastes pour la santé humaine, se traduisent par des actions de communication, voire des consignes de restriction des activités. Elles sont déclenchées pendant 30 jours en 2018, soit une baisse de 32 % par rapport à la moyenne des cinq années antérieures (*figure 2*).

Ce repli est dû aux particules fines d'un diamètre inférieur à 10 micromètres. Ces PM₁₀, qui étaient jusque récemment responsables de la quasi-totalité des jours d'information ou d'alerte, n'en représentent plus que la moitié en 2018. Leur concentration baisse de 34 % de 2007 à 2017. La plus grande partie des émissions de PM₁₀ est liée aux appareils de chauffage au bois, dont les performances s'améliorent. La douceur hivernale participe aussi à cette baisse. Les véhicules, surtout diesel, émettent également des PM₁₀. Les dispositions mises en place (normes Euro, zones de faible émission...) se traduisent par une diminution du nombre des véhicules les plus polluants en circulation.

La situation est plus alarmante pour l'ozone. Pour ce gaz, responsable de la moitié des épisodes de pollution de 2018, le nombre de jours d'activation des dispositifs d'information ou d'alerte ne diminue pas. Sa concentration croît de 14 % entre 2007 et 2017. La formation d'ozone est en effet favorisée par l'élévation des températures.

La consommation d'électricité en baisse

Malgré le développement démographique, la croissance économique et l'augmentation de la part de l'électricité dans le mix énergétique régional (+ 0,3 point par an depuis 1990), la consommation d'électricité se replie de 0,9 % en 2018 dans la région. Les températures clémentes ainsi que l'amélioration de la performance énergétique des appareils électriques, des bâtiments et de l'industrie participent à cette baisse.

Forte progression du photovoltaïque

Après avoir chuté en 2017, la production d'électricité renouvelable bondit de 27 % en 2018 (*figure 3*).

En Auvergne-Rhône-Alpes, les barrages représentent 90 % de la production d'électricité renouvelable en 2018. Près de 43 % de l'électricité hydraulique produite au niveau national vient de la région. Les

capacités de production en hydraulique connaissent peu d'évolution depuis la fin des années 1990. En revanche, après une année de sécheresse, les ressources en eau plus abondantes en 2018 permettent un rebond de la production (+ 29 %).

Hors hydraulique, le parc se développe (+ 15 % de puissance installée), permettant une augmentation de la production de 11 %.

La production d'électricité éolienne atteint 1 072 GWh en 2018, soit une croissance de 6 %, identique à celle de la France métropolitaine. La capacité de production de la filière augmente de 11 % (*figure 4*), avec de nouvelles installations dans la Drôme et le Puy-de-Dôme. La région ne représente cependant que 4 % de la puissance installée d'électricité éolienne de l'Hexagone.

La production d'électricité photovoltaïque s'accroît de 16 % par rapport à 2017 et s'établit à 1 031 GWh. Cette augmentation s'explique à la fois par un ensoleillement généreux au cours de l'année et par une croissance de la puissance installée (+ 20 %) deux fois plus forte qu'au niveau national (*figure 5*). C'est dans l'Allier, la Drôme et en Isère que la progression des capacités est la plus importante. La région représente 11 % de la puissance photovoltaïque raccordée de l'Hexagone, pour 12 % de sa surface.

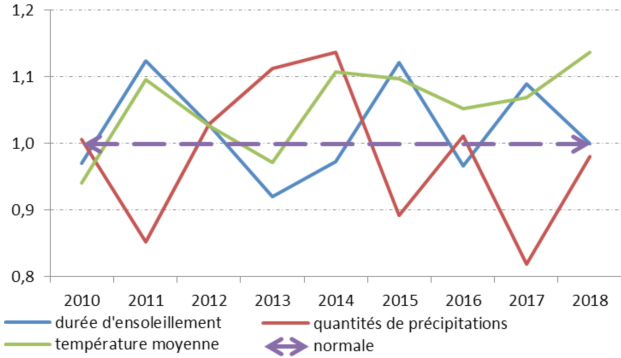
La production d'électricité issue de la bioénergie renouvelable (biomasse), est de 736 GWh (+ 11 %). La puissance installée progresse de 5 % et représente 9 % du niveau national. En particulier, la capacité de production d'électricité à partir du biogaz, issu de la fermentation des matières organiques, progresse de 5 % en 2018, contre + 6 % pour la métropole. Avec 62 installations, Auvergne-Rhône-Alpes produit 8 % de l'électricité issue du biogaz en France. La filière se décline également en énergie thermique. Sept installations, essentiellement des unités de méthanisation, injectent du biométhane dans les réseaux de gaz naturel, après épuration du biogaz. Leur capacité de production est de 72 GWh par an, en progression de 9 % par rapport à 2017. ■

Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

1 Une nouvelle année chaude

Écart à la normale 1981-2010 de l'ensoleillement, de la pluviométrie et de la température en Auvergne-Rhône-Alpes 2010-2018



Note de lecture : en 2018, la température moyenne est de 12,8°C contre une moyenne 1981-2010 de 11,3°C, soit un ratio de 1,14.

Source : Météo France

3 La production d'énergie renouvelable bondit après le point bas de 2017

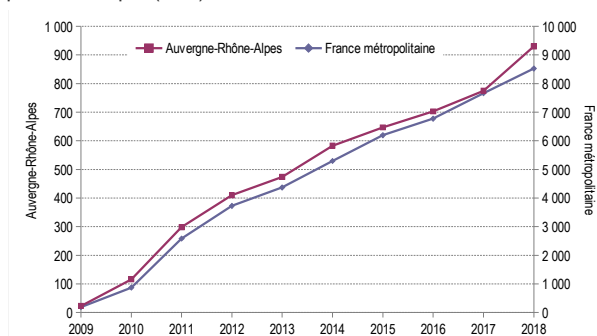
Production et puissance installée des filières électriques renouvelables en Auvergne-Rhône-Alpes

Filière	Production (GWh)	Évolution (2018/2017) (%)	Poids en France (%)	Puissance installée (MW)	Évolution (2018/2017) (%)	Poids en France (%)
Éolien	1 072	+ 6	4	553	+ 11	4
Photovoltaïque	1 031	+ 16	10	930	+ 20	11
Hydraulique	26 901	+ 29	43	11 614	0	46
Bioénergies	736	+ 11	10	181	+ 5	9
Total	29 740	+ 27	27	13 278	+ 2	26

Source : RTE

5 Forte progression du photovoltaïque

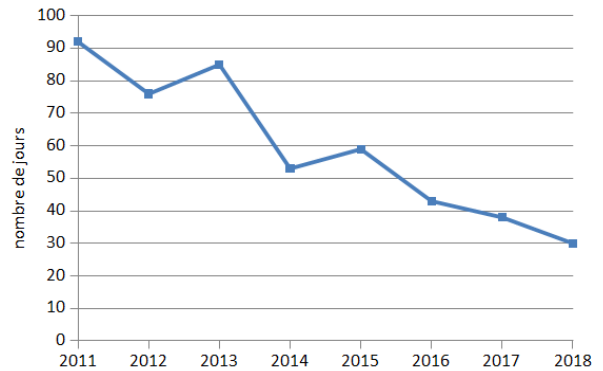
Évolution de la puissance installée en électricité photovoltaïque (MW)



Source : RTE

2 La qualité de l'air s'améliore

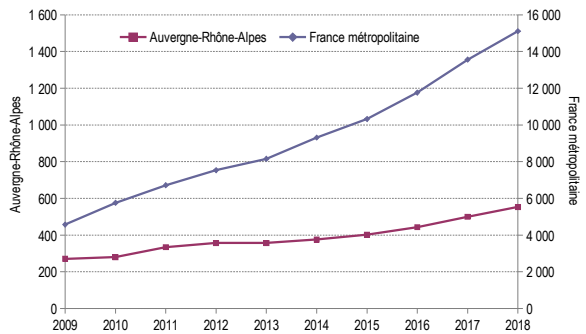
Nombre de jours d'activation du dispositif d'information ou d'alerte pollution PM₁₀, O₃, NO₂, SO₂ en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : ATMO Auvergne-Rhône-Alpes

4 Lente montée en puissance de l'éolien en Auvergne-Rhône-Alpes

Évolution de la puissance installée en électricité éolienne (MW)



Source : RTE

Crédit

Une distribution dynamique des crédits en 2018

La distribution des crédits en Auvergne-Rhône-Alpes est encore vigoureuse en 2018 (+ 6,5 % contre + 5,9 % l'an dernier). Elle est également plus forte que celle constatée au plan national (+ 6,1 %). La croissance des crédits à l'habitat et à l'équipement expliquent en grande partie cette dynamique.

Stéphane Albert, Sandrine Arthaud, Banque de France – Direction des Affaires Régionales

Les encours de crédits distribués à destination de la clientèle non financière d'Auvergne-Rhône-Alpes (les entreprises et les ménages) atteignent 237 milliards d'euros fin 2018. Ils sont en progression de 14,4 milliards d'euros sur un an.

La région représente 11,3 % de l'encours national des crédits, ce qui la conforte au deuxième rang derrière l'Île-de-France. Elle devance les régions Grand Est et Nouvelle-Aquitaine, dont les encours approchent chacune 157 milliards d'euros.

Développement des crédits à l'habitat tant au plan régional qu'en France

Les crédits à l'habitat représentent 63,3 % du total de l'encours régional, légèrement supérieurs au 61,7 % recensés en France de province (*figure 1*). Plus de 80 % des crédits à l'habitat sont souscrits par des ménages.

Habituellement plus dynamique que la moyenne nationale, la croissance régionale en est très proche cette année, avec + 6,4 % contre + 6,5 % en métropole (*figure 2*). Toutefois, en isolant les particularités du marché immobilier parisien, l'évolution nationale hors Île-de-France se limite à + 5,8 %.

Tous les départements de la région connaissent un accroissement des encours de crédits à l'habitat sur un an, à l'exception du Cantal où ils sont stables. Le Rhône, le Puy-de-Dôme et la Haute-Savoie, dans le trio de tête, progressent de plus de 7 %, alors qu'à l'inverse la Haute-Loire n'enregistre qu'une hausse modérée de 3,4 %.

Expansion des crédits à l'équipement

Le dynamisme de la région se retrouve également dans l'accélération des encours des crédits à l'équipement (+ 7,4 % après + 6,1 % l'année précédente). Auvergne-Rhône-Alpes affiche ainsi une performance assez nettement supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 5,7 %).

Le Rhône reste le troisième département derrière Paris et les Hauts-de-Seine en volume de crédits d'équipements distribués.

Distribution élevée des crédits de trésorerie

L'augmentation des crédits de trésorerie demeure forte au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, même si son rythme se contracte légèrement sur un an (+ 6,5 % après + 6,9 % en 2017). Le ralentissement est un peu plus marqué en France de province, avec + 5,6 % contre + 6,2 % un an auparavant.

Le Rhône concentre à lui seul presque un tiers des 18 milliards d'euros de l'encours régional.

Les comptes ordinaires débiteurs affichent un volume d'encours plus marginal, avec 3,6 milliards d'euros. La progression d'une année sur l'autre est identique à celle de l'an dernier (+ 2,9 %).

La distribution par les banques de crédits de trésorerie et de comptes ordinaires débiteurs permettent aux entreprises de financer les variations de leur cycle d'exploitation et aux ménages d'accroître leur capacité de consommation de biens ou de services.

Une distribution de crédits très concentrée

Le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent plus de la moitié de la distribution des crédits au plan régional (57 %), en raison de leur poids économique (*pour comprendre les résultats*). Viennent ensuite les départements de la Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Ain qui en représentent près d'un quart à eux trois (*figure 3*).

Par rapport à 2017, les encours de crédits continuent à progresser vivement dans le Rhône (+ 9 %). La croissance s'accélère dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Savoie (autour de 8 % cette année), alors qu'elle ralentit en Isère. ■

Pour comprendre les résultats

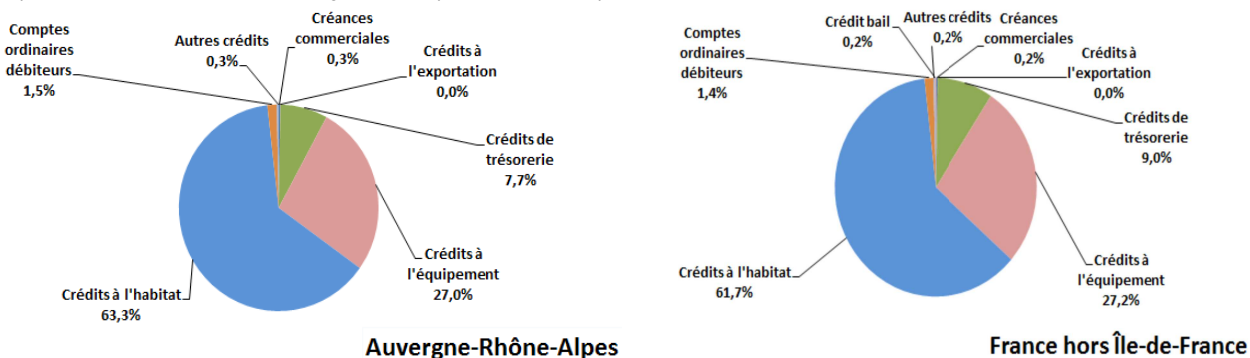
Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations – dépôts et crédits – traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente). Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées. Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine. Compte tenu de la surreprésentation de l'Île-de-France dans l'encours national, notamment dans les crédits de trésorerie en raison de la concentration des sièges sociaux sur Paris et ses environs, la comparaison avec la France hors Île-de-France pourra être privilégiée. Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes, bilan 2018, perspectives 2019 », Banque de France : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2019/04/11/erbp_auvergne-rhone-alpes_bilan-2018-perspectives-2019.pdf
- <https://www.banque-france.fr/page-sommaire/credit>

1 Plus de 60 % des encours de crédit concernent l'habitat

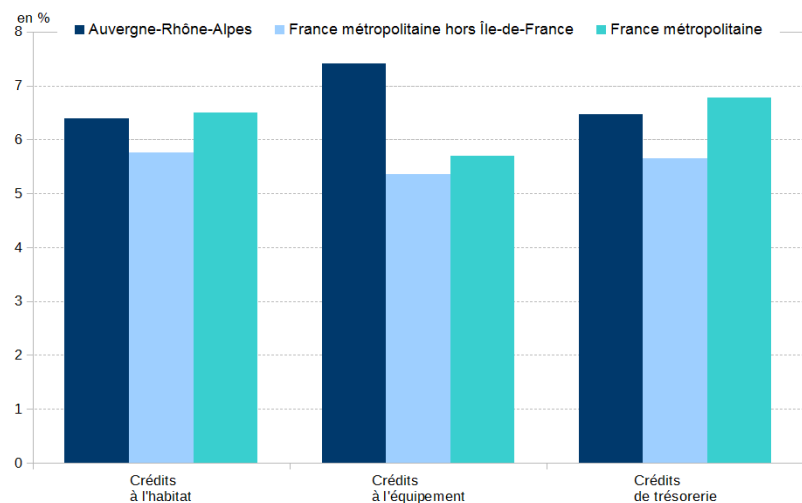
Répartition des encours de crédit en Auvergne-Rhône-Alpes et en France de province en 2018



Source : Banque de France, Centralisations financières territoriales – décembre 2018

2 Une hausse particulièrement vive pour les crédits à l'équipement

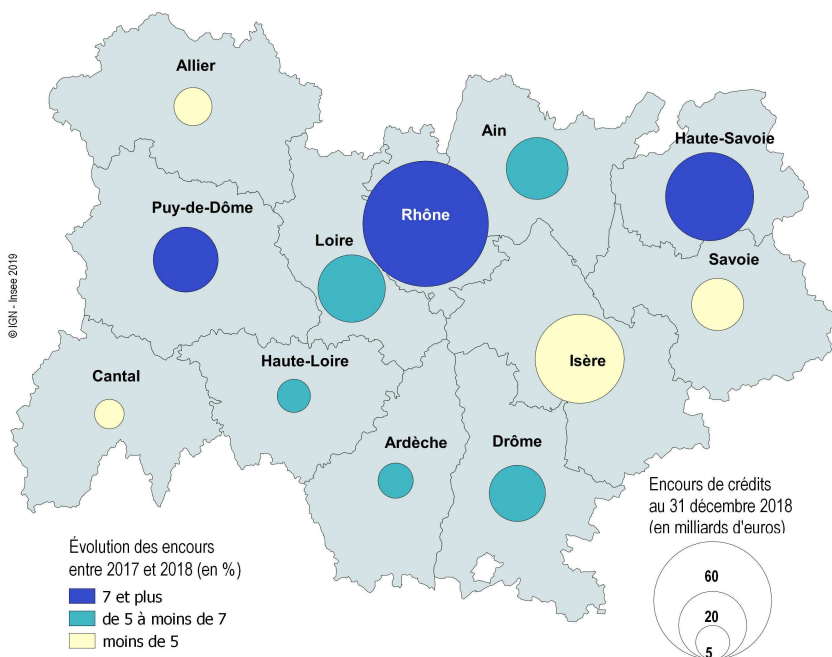
Évolution des différents types d'encours entre décembre 2017 et décembre 2018



Source : Banque de France, Centralisations financières territoriales – décembre 2018

3 Rhône, Isère et Haute-Savoie concentrent 57 % des encours

Volume et variation des encours de crédits par département



Source : Banque de France, Centralisations financières territoriales – décembre 2018

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Bioénergie

Énergie produite ou transformée par les êtres vivants, la biomasse. La bioénergie, ou bio-énergie, est donc une forme d'énergie qui provient du processus de valorisation énergétique de la biomasse, lorsque la biomasse est effectivement utilisée comme combustible en vue de la production de chaleur ou d'électricité.

Biogaz

Gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène. Cette fermentation appelée aussi méthanisation se produit naturellement (dans les marais) ou spontanément dans les décharges contenant des déchets organiques, mais on peut aussi la provoquer artificiellement dans des digesteurs (pour traiter des boues d'épuration, des déchets organiques industriels ou agricoles, etc.).

Biomasse

Matières organiques qui peuvent dégager de l'énergie par combustion directe ou suite à une étape de transformation.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier

du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Énergie renouvelable (EnR)

Sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un

contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle

comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224 et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pluviométrie

Évaluation quantitative des précipitations, de leur nature (pluie, neige, grésil, brouillard) et distribution. L'unité de mesure varie selon que le type de précipitations est solide ou liquide, mais elle est ramenée en millimètre d'équivalence en eau par mètre carré de surface à fin de comparaisons.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau international du travail (BIT).

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination	Direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes
Contributions	Direccte Dreal Draaf Cerc Banque de France Insee
Directeur de publication	Jean-Philippe Grouthier
Rédaction en chef	Aude Lécroart – Philippe Mossant
Auteurs	Michèle Tavernet, Christine Jakse (Direccte) Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, Fabien Mulot, Yves Pothier (Dreal) David Drosne (Draaf) Perrine Billard (Cerc) Stéphane Albert, Sandrine Arthaud (Banque de France) Christine Bois, Frédéric Lahi, Aude Lécroart, Bruno Patier, Annelise Robert (Insee)
Contact presse	Nathalie Camus – Insee Auvergne-Rhône-Alpes Tél : 04 78 63 26 96 – Fax : 04 78 63 25 11 Courriel : dr69-sed-conseil-media@insee.fr

Le bilan économique Une année 2018 favorable pour l'économie régionale

En 2018, l'économie poursuit sa dynamique en Auvergne-Rhône-Alpes, sur la lancée de l'année précédente. L'emploi salarié continue de croître et le chômage poursuit son recul. Les créations d'entreprises atteignent un nouveau record et concernent tous les secteurs. Celui de la construction est cependant marqué par un repli du secteur résidentiel. Le transport est dynamique avec un trafic routier et aérien à nouveau en hausse. La fréquentation touristique de la région reste très élevée, avec toutefois une augmentation plus modérée qu'en 2017. Le bilan est plus contrasté pour l'agriculture, en lien avec des conditions climatiques difficiles.

Insee Conjoncture n° 18
juin 2019

ISSN 2493-0822

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

© Insee 2019